



Auch, le 28 juin 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déserts médicaux : le Gers, un département engagé de longue date

Depuis plusieurs années maintenant, le spectre de la désertification médicale est une préoccupation majeure des gersoises et des gersois et un souci constant des élus de la majorité du Conseil départemental.

Ces dernières années, des actions significatives pour inverser cette tendance ont été réalisées et portent aujourd'hui leurs fruits dans ce territoire à forte ruralité.

Dès 2010, le Conseil départemental a défendu auprès de l'Agence Régionale de la Santé les premiers projets de Maisons de santé gersoises, et est devenu le Département ayant obtenu le plus d'autorisations à l'issue du premier programme.

En 2016, c'est encore le Département qui a proposé au Conseil de l'Ordre des médecins de lancer conjointement l'opération « Dites32 » destinée à attirer, puis, à fidéliser des étudiants en médecine à l'issue de leurs études. Une opération qui a évolué avec la création de "Dites32 à deux" pour accompagner aussi, l'installation des conjoints. Cette politique porte ses fruits et compte aujourd'hui 36 nouvelles installations de médecins dans le Gers en 6 ans.

En 2021, le Conseil départemental s'est lancé dans le salariat de médecins, en créant le Centre Départemental de Santé du Gers, qui consiste à recruter et à accompagner l'installation de médecins généralistes et spécialistes, dans les zones rurales les plus tendues. Par ce dispositif hors norme, la collectivité travaille à réduire les inégalités sociales de santé, à répondre aux besoins des concitoyens et à compléter une offre libérale de qualité. Une grande première en Occitanie, pour une collectivité départementale comme le Gers.

Pour rappel : 3 Centres Territoriaux de Santé ont été créés, à Fleurance, Vic-Fezensac et Plaisance, 2 Antennes ont également été installées à Estang et Marciac, ce qui représente 12 équivalents temps pleins.

Le Mot du Président

« Nous, département, portons à bout de bras une politique novatrice, devenue indispensable pour la survie d'une offre médicale de proximité et de qualité dans le Gers. Je tiens à le souligner, la santé, n'est pas de notre compétence, mais j'estime qu'elle reste de notre responsabilité. J'espère que la confrontation aux difficultés de terrain de Madame la Ministre Agnès Firmin Le Bodo permettra de faire avancer le gouvernement, et résoudre la problématique des déserts médicaux, l'État étant le seul responsable. » - Philippe Dupouy, Président du Département